



AVIS

AT.26.18.AV

Site à réaménager SAR/LS310 dit « Couvent des Dominicains » à BRAINE-LE-COMTE – Demande d'exemption d'évaluation des incidences environnementales

Avis adopté le 30/01/2026

DONNEES INTRODUCTIVES**Demande :**

- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.31 § 4 du CoDT
- *Date d'envoi du dossier :* 13/01/2026
- *Délai de remise d'avis :* 30 jours

Projet :

- *Localisation :* Entre la rue de Mons et la rue des Dominicains
- *Situation au plan de secteur :* Zone de services publics et d'équipements communautaires
Zone d'habitat

Brève description du projet et de son contexte :

Le projet vise l'inscription d'un périmètre de site à réaménager sur trois parcelles cadastrales dont la superficie totale est de 1328 m².

Ces 3 parcelles intègrent l'ensemble des bâtiments et de leurs abords qui subsistent de l'ancien complexe établi par les Dominicains à Braine-le-Comte :

- 1 L'ancienne chapelle des Dominicains (cadastrée n°458B)
- 2 L'ancien couvent des Dominicains, dit « l'ancienne poste » (cadastré n°459F) et ses espaces extérieurs :
- 3 Le Cloître qui prend la forme d'un jardin cerné d'un mur en briques
- 4 Un porche donnant sur une « ruelle » intérieure logeant la façade sud
- 5 Des dépendances (cadastrées n°428M14) : constructions accolées au mur fermant le cloître.

La communauté des Dominicains s'est installée à Braine-le-Comte en 1612 d'abord sous la forme d'un vicariat qui devint rapidement un couvent.

Le site des Dominicains est vendu en 1798 à un négociant qui se sert du couvent comme dépôt, remise au fourrage et surtout caserne aux troupes de passage. Quant à la chapelle, elle devint une salle de comédie et puis à nouveau un lieu de culte public en 1803.

Le site des Dominicains est cédé en 1810 à l'administration des hospices civils qui le confie aux sœurs Récollectines pour en faire un hôpital.

Le couvent est racheté par la Ville en 1902. La Chapelle est aménagée en salle des fêtes tandis que les bâtiments conventuels sont revendus à l'état pour être reconvertis en hôtel des Postes.

Ils conserveront cette fonction jusqu'au début du 21^{ème} siècle avant de redevenir en 2012 propriété de la Ville.

Le projet de réhabilitation s'inscrit de manière plus large dans le réaménagement de l'îlot tel qu'imaginé dans le projet de rénovation urbain de 2011. Il vise à rénover et aménager les bâtiments afin d'accueillir un pôle culturel composé d'une ou plusieurs salles d'exposition, une salle de spectacle, des salles de séminaire, un restaurant et une brasserie.

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur l'exemption d'évaluation des incidences environnementales concernant le périmètre du site à réaménager SAR/LS310 dit « Couvent des Dominicains » à BRAINE-LE-COMTE.

Vu la superficie du site, le Pôle estime que le réaménagement du site se rapporte à une petite zone au niveau local et que le dossier répond dès lors à une des conditions d'exemption d'évaluation des incidences environnementales reprises à l'article D.VIII.31 du Code du développement territorial.

De plus, d'après les informations reprises dans le dossier, le site ne semble pas présenter de traces majeures de pollution. Son réaménagement ne devrait pas avoir d'incidences non négligeables sur l'environnement.


Yves HANIN
Président